Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 30 juin
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**20 juin 2025**	
Date d'affichage	**20 juin 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**21**
	Votants	**31**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO, Stéphanie MARIE et Arnaud BELLOUARD **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Philippe COUSIN, et Sonia CANTELOUP **avaient respectivement donné pouvoir à :** Sébastien LAGALLE, Yann DRUET, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Clément HUYGHE, Aminthe RENOUF, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Christophe HEBERT, Pascal ESNOUF et Cédric EVANO.
Absents excusés : Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Philippe COUSIN et Sonia CANTELOUP
Secrétaire de séance : Clément HUYGHE et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2025-060 – DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE (DSU) – RAPPORT SUR LES ACTIONS MENÉES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN EN 2024

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (D.S.U.) a été créée par la loi d'orientation pour la ville du 13 mai 1991. Elle a pour objectif d'apporter une aide financière aux communes confrontées à une insuffisance de leurs ressources par rapport à leurs charges, pour financer la mise en œuvre d'actions favorisant le développement social urbain et donc les conditions de vie.

La Ville d'Ifs est bénéficiaire de cette dotation depuis 2003.

En 2024, la DSU représente la somme de 1 365 111 €, soit une augmentation de 45 851 € par rapport à 2023.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
DSU	1 166 864 €	1 195 058 €	1 220 190 €	1 249 374 €	1 271 806 €	1 295 094 €	1 319 260 €	1 365 111 €
Evolution annuelle	+ 50 984 €	+ 28 194 €	+ 25 132 €	+ 29 184 €	+ 22 432 €	+ 23 288 €	+ 24 166 €	+ 45 851 €

Les politiques publiques mises en place par la Ville d'Ifs, sur le territoire communal, participent au développement urbain, social et solidaire. Le présent rapport a donc pour objectif d'en présenter les principales actions.

I- LIEN SOCIAL, SOLIDARITE et LOGEMENT

L'ETAT DES LIEUX :

Démographie :

La Ville a connu une croissance exponentielle du nombre de ses habitants entre 1901 et 1999 passant de 566 à 9 208. Depuis, bien qu'en constante évolution, le nombre d'habitants tend à se stabiliser. Ainsi le dernier décompte de la population enregistré en 2022 recense 12 097 habitants soit une augmentation de 4% par rapport à 2015.

Les ménages étaient en 2021 au nombre de 5 143 et se répartissaient de la manière suivante :

Composition des familles	Nombre en 2021	Nombre en 2019
Couples avec enfant	1303	1 300
Couples sans enfants	1219	1 294
Familles monoparentales	698	595
Personnes seules	1793	1 788
Autres	114	92

Logement :

En 2021, la commune comptait 5 404 logements, contre 5 309 en 2019, dont :

- ✓ 95,9% de résidences principales
- ✓ 0.8% de résidences secondaires
- ✓ 3,3% de logements vacants
- ✓ 60,3% de maisons
- ✓ 39,4% d'appartements

Propriétaires	Locataires du parc privé	Locataires du parc public	Logés gracieusement
48,8%	24%	26,2%	1%

Revenus :

En 2021, à Ifs, le revenu médian disponible par unité de consommation est de 22 310 € par an soit 1 860 €/mois (1 707 € par mois en 2017). A la même période, la moyenne nationale s'établit à 23 160 €.

En 2021, la part des ménages fiscaux imposés s'établit à 52%. Elle est quasiment identique à la part de ces mêmes ménages au niveau départemental de 52,1%.

En 2021, le taux de pauvreté (ressources inférieures à 40% du revenu médian soit 992 €) était de 14% à Ifs, contre 12,5% dans le Calvados et 14,5% au niveau national.

Au 31 décembre 2022, Ifs comptait 225 foyers bénéficiaires du RSA (soit 4,1% de la population), contre 255 en 2020.

- LE CCAS

En 2024, la subvention communale était de 480 000 € contre 410 000 € en 2023. Cette subvention a permis de mettre en place des actions visant à soutenir les plus fragiles tant sur le plan de la gestion budgétaire, de l'insertion sociale et professionnelle, du maintien à domicile, de la prévention de la perte d'autonomie, du lien social et du maintien ou de l'accès au logement social.
En 2024, le montant total des aides et dispositifs s'élèvent à 33 577 € contre 33 448 € en 2023.
Les actions en faveur des séniors se sont poursuivies en 2024 : séjour en partenariat avec l'ANCV à Cerniébaud (Jura) en octobre et sortie à la journée à Dinan au printemps. 90 habitants de plus de 60 ans ont participé à ces actions.

Plusieurs évènements dédiés au « bien vieillir » ont été proposés lors de la Semaine Bleue (première semaine d'octobre). Le repas des aînés s'est tenu les 4 et 5 mai afin de proposer à 417 personnes un moment convivial. Enfin, 822 colis gourmands de Noël ont été remis aux Ifois de plus de 70 ans.
En 2024, l'action interservices entre le CCAS et le centre socioculturel a été poursuivie autour du projet commun qu'est le forum vacances mais aussi, par la présence de la conseillère en économie sociale et familiale à l'Atelier 860 les jeudis après-midi. L'objectif du forum est de favoriser la concrétisation d'un projet vacances en apportant l'information la plus exhaustive au public le plus large (famille, personne isolée, jeune, sénior…).
Dans le cadre de la convention de partenariat entre le CCAS et la Mutuelle Familiale de Normandie, les permanences se sont poursuivies en 2024 pour donner aux Ifois la possibilité de bénéficier d'une mutuelle santé à des tarifs négociés.
Concernant la Résidence Autonomie, les travaux de réhabilitation ont pris fin cette année, avec une inauguration, le 9 octobre 2024.
Trois projets co-financés par la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA), sur les thématiques suivantes : vélo-cognitif, nutrition et socio-esthétique ont été réalisés en 2024.
Les actions en matière de prévention de la perte d'autonomie (ateliers mémoires, gym douce, sophrologie, lecture, sorties extérieures…) ont été poursuivies. A ce titre, la résidence autonomie bénéficie du versement du forfait autonomie par le Département.
Enfin, s'agissant du Service Autonomie à Domicile (SAD), la présence d'une assistante administrative a permis au responsable du service de mettre en place les visites à domicile auprès des bénéficiaires.
Par ailleurs, le SAD a intégré un groupement de structures médico-sociales afin de répondre à l'appel à projet « ESMS Numérique » visant à équiper les établissements et services médico-sociaux d'un Dossier de l'Usager Informatisé. Ce projet porté par le CCAS d'Ifs en 2024 a reçu un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé et permet le déploiement de ce nouvel outil courant 2025.
Enfin, le SAD a candidaté pour contractualiser un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) auprès du Conseil Départemental, afin d'obtenir une dotation qualité de 3,31€/heure. La candidature n'a pas été retenue pour cette première session de contractualisation mais le SAD déposera une nouvelle candidature au titre de l'année 2025.

- L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE

La Ville soutient l'accession sociale à la propriété en apportant, sur la base d'un règlement d'aide approuvé en 2020, une aide aux ménages souhaitant acquérir un logement sur la commune et dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds identiques à ceux fixés en la matière par Caen la mer. Conformément au règlement d'aide adopté en conseil municipal en novembre 2020, les montants d'aides sont attribués de la façon suivante :

	Ménage sans enfant	**Ménage avec enfant(s)**
Logement individuel (y compris logements en bande)	1 000 €	1 500 €
Logement collectif ou Intermédiaire superposé	1 500 €	2 000 €

Compte tenu de la pluri annualité inhérente à la mise en œuvre d'un tel dispositif de soutien aux ménages, la Ville a créé en 2023, par délibération n°2023-027 du conseil municipal en date du 27 mars 2023, une Autorisation de Programme (A.P.) relative à ce dispositif d'accession sociale à la propriété. Le montant total de cette A.P. a été fixé à 150 000 € pour la période 2023-2026, répartis en crédits de paiement à hauteur de 37 500 €/an sur les 4 exercices considérés.

- ✓ En 2024, les crédits de paiements prévus ont essentiellement permis (au-delà d'une aide de 1 000 € versée pour une levée d'option au titre du PSLA sur le programme « Domaine de Rosa » d'EDIFIDES) de verser les dernières aides dans le cadre du programme « Les terrasses de Mathilde » réalisé par FONCIM au titre du Projet de Rénovation Urbaine. En 2024, ce sont ainsi 14 aides qui ont été versées à des ménages acquéreurs d'un logement au sein des « Terrasses de Matilde », soit un total de 21 000 €. Au global sur ce programme, la Ville d'Ifs a versées 36 aides (sur 50 logements conventionnés initialement au sein de cette opération de 82 logements en tout).

En 2024, deux nouvelles conventions ont été signées entre la Ville et l'opérateur SEDELKA au titre du dispositif d'accession sociale à la propriété pour deux programmes réalisés en tissu urbain existant :

- Le Domaine de la Closerie : programme de 82 logements, dont 20 conventionnés au titre de l'accession sociale à la propriété ;
- Les Promenades de Jeanne : programme réalisé dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine comprenant 55 logements, dont 20 conventionnés au titre de l'accession sociale.

- LE TISSU ASSOCIATIF

La Ville a fait le choix de continuer à soutenir le tissu associatif en maintenant le niveau de subventionnement pour les associations à hauteur de 246 040 € en 2024. Il faut ajouter à cela un important soutien logistique, la mise à disposition de salles, du minibus, de matériels et la prise en charge des coûts d'équipements s'élevant à plus de 300 000 € pour l'ensemble des associations du territoire.

Le forum des associations a réuni 45 associations et services de la Ville et accueilli plus de 1000 visiteurs.

La Ville accompagne également les associations sur leurs événements, qui représente un total de 69 manifestations, et sur le développement de leur projet associatif. 100 associations environ sont recensées sur le territoire dont 59 ont été subventionnées en 2024.

- LA POLITIQUE SPORTIVE

Le label « Terres de Jeux 2024 » obtenu en 2020 a donné lieu à une programmation dont la mise en œuvre sur le territoire s'est poursuivie notamment en déployant un calendrier spécifique d'actions permettant de sensibiliser davantage nos habitants aux bienfaits de la pratique sportive et aux valeurs de l'Olympisme.

La Ville a également maintenu un niveau de subventionnement important. Ainsi, 160 950 € de subventions ont été versées à 20 associations sportives en 2024.

La Ville a investi fortement dans ses installations pour faciliter la pratique sportive sur son territoire. En 2023, l'extension du skate park avec l'ajout d'un « bowl » constitue un équipement structurant au service des associations sportives et des habitants, en complément des autres équipements de la commune.
Par ailleurs, la restructuration de la halle de tennis et la rénovation énergétique des structures couvertes ont été confirmées. Ce chantier, dont le budget s'élève à 2 700 000 €, a démarré fin 2024 pour une livraison prévue début 2026.

- L'ACTION CULTURELLE

L'accès à la culture au plus grand nombre est une priorité dans le cadre de la politique culturelle menée par la Ville d'Ifs.

En 2024, un nouvel événement interservices a vu le jour à l'occasion d'Halloween : *Peur sur la ville*, coordonné par les services Animation du territoire et Culture, en partenariat avec le centre socio culturel Atelier 860 et le Projet Jeunes.

2024 a été marquée par la seconde édition du festival *Passeurs d'éveil*, dédié aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs familles, porté par le service Culture et l'Atelier 860. S'appuyant sur plusieurs rapports concernant la santé culturelle du tout-petit et l'importance des 1000 premiers jours de l'enfant, la programmation de 49 animations durant 15 jours (ateliers parents-enfants, spectacles, expositions) avait pour double objectif de travailler sur la parentalité et développer l'éveil, notamment artistique, du tout-petit. Le projet s'inscrit dans une démarche partenariale associant les professionnels de la culture et de la petite enfance du territoire. Passeurs d'éveil #2 a touché 190 familles (dont 70 ifoises), démontrant qu'il existait une véritable attente sur cette tranche d'âge à l'échelle de la communauté urbaine. Le budget de 10 464 € a été pris en charge par le service Culture et l'Atelier 860. En 2024, la Ville d'Ifs a proposé six spectacles dans le cadre de la saison « Coups de théâtre », une programmation théâtrale mensuelle dédiée à l'humour avec une tarification très accessible, notamment pour les moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap. Un dispositif de mise à disposition de places gratuites pour les publics accompagnés par le CCAS et l'Atelier 860 est également en place.

En 2024 a eu lieu la quatrième édition d'Artifices, événement dédié aux arts visuels. Cette manifestation inscrite sur l'ensemble du territoire a pour ambition de travailler sur l'accessibilité des arts auprès du plus grand nombre et de fédérer divers acteurs et habitants du territoire autour d'un projet commun. Désormais bien identifié sur la commune, Artifices a réuni 15 structures partenaires, dont 12 ont participé à la réalisation d'une œuvre collective sur le thème « Et toi, ton toit ? »

Le budget dévolu à la programmation culturelle en 2024 s'élevait à environ 60 000 €.

L'école municipale de musique et de danse, au-delà de l'enseignement, a pour objectif de sortir de ses murs et de favoriser l'accès à la musique et à la danse, à travers des mini-auditions à la crèche notamment. L'établissement a également proposé trois animations à destination des enfants de 0 à 3 ans dans le cadre du festival Passeurs d'éveil. Par ailleurs, l'année 2024 a vu s'achever le deuxième Orchestre à l'école, lancé à la rentrée 2022 à l'école Jean Vilar, dont les retombées positives en termes de renforcement de la confiance en soi des élèves, de cohésion de classe et d'animation de la vie de l'école ont été soulignées. Enfin, l'établissement développe un axe fort autour de l'accès des pratiques artistiques auprès des personnes en situation de handicap à travers trois cours « Danse en corps » (danse et handicap) et d'un cours « Les sons libres » (musique et handicap).

- CENTRE SOCIOCULTUREL « Atelier 860 »

L'activité du centre socioculturel municipal d'Ifs s'inscrit sur cinq champs d'intervention : Accompagnement à la parentalité, lien social /lutte contre l'isolement, accès aux droits, participation des habitants et bien-être/santé.

Il s'agit d'une structure aux actions plurielles. Ainsi, Le centre socio-culturel municipal Atelier 860 est ouvert du lundi au vendredi, avec des programmations spécifiques pendant les vacances scolaires. En semaine scolaire, les propositions s'appuyaient en 2024 sur :
- des ateliers numériques (3 fois par semaine), cuisine santé (chaque mois), parents-enfants (échappées en famille le mercredi, familles d'ados) ;
- des échanges de pratiques entre habitants (jardins, couture, création, piano, numérique...) ;
- des accès libres (numériques et espace dédié aux familles nommé "Espace Minute Papillon") ;
- des temps d'échanges accompagnés de professionnels tels que les "Eveil bébé", "cafés parents d'ados"... ;
- des projets et actions spécifiques à visée éducative (santé des familles, sommeil & écrans), de bien-être (cycle santé et bien-être au quotidien, stage bien-être à destination des femmes) ou de lien social (projets collectifs numériques) ;
- l'accueil de partenaires pour des permanences (Matinées Emploi, Ateliers Socio-Linguistiques, CCAS, rendez-vous individuels avec le conseiller numérique du département).
Les programmations des vacances sont notamment nourries des propositions d'habitants, de sorties comme le zoo, les Microfolies ; d'activités telles que la marche nordique, la céramique, ou encore de temps de partage et de convivialité.

Si la fréquentation globale est relativement stable, le nombre d'habitants et familles orientées par les différents partenaires et services du territoire est en augmentation. Cette orientation ciblée permet d'accueillir de nouveaux publics aux besoins spécifiques. Cet accueil nécessite un accompagnement sur mesure. Ainsi, l'équipe a pu travailler à la réflexion et à la mise en place d'outils adaptés via l'analyse de pratiques, la formation, l'acquisition de matériel pour l'espace ressources de l'accueil.
Parallèlement, en 2024, les profils des familles accueillies se sont élargis en lien avec le type d'actions organisées tout au long de l'année : de Passeurs d'Eveil (festival culturel pour les 0-3 ans) aux Parents d'ados, en passant par les "Echappées en famille".

Les familles et les habitants trouvent au sein de la structure un espace où ils peuvent se retrouver, échanger et tisser des liens sociaux et de confiance avec l'équipe. Ce climat convivial est notamment favorisé par les activités de loisirs organisées durant les vacances, les ateliers, les échanges de pratiques ou encore les sorties.
Une évolution marquante par rapport à 2023 réside dans le développement de la participation des familles dans les actions de territoire, tels qu'un projet autour d'Halloween "Peur sur la ville" avec une trentaine de bénévoles sur la Ville ou le Forum Vacances. Les familles ont pu jouer un rôle actif dans la co-construction des projets. Ces initiatives participatives renforcent non seulement le sentiment d'appartenance des familles, mais valorisent également leurs idées et leur créativité au service du territoire. Les habitants sont également porteurs d'initiatives (animation ou co-animation d'ateliers, propositions de programmations, etc.) et impliqués dans des dynamiques à long terme tels que les jardins partagés, le "Partage autour du piano" ou encore les "Rencontres autour du français". Ainsi, c'est plus d'une vingtaine de bénévoles différents qui s'investit au sein du centre socio-culturel sous diverses formes.

Les coûts de fonctionnement du projet de structure en 2024 représentaient 303 779,97€.

- PROJET SANTE

La Ville coordonne un projet triennal de prévention santé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le pôle santé Atrium. L'année 2024 représente donc la seconde année du projet triennal.
Il s'oriente vers :

- ✓ La promotion de la nutrition santé : une programmation d'ateliers cuisine est proposée aux familles et aux habitants tout au long de l'année avec une animatrice culinaire et une diététicienne, toutes les deux spécialistes de l'accompagnement à l'alimentation. Les ateliers cuisine santé s'intègrent dans une démarche globale d'une cuisine saine et accessible et ce dans une dimension collective.
- ✓ La promotion de la santé des populations en difficulté : des actions sont mises en place en direction des personnes qui sont les plus en situation de fragilité. Ainsi, afin de sensibiliser les Ifois au dépistage des cancers féminins et

notamment les personnes les plus éloignées du sujet, des ateliers de sensibilisation sont développés en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire et des formats pédagogiques adaptés.

- ✓ La périnatalité et la petite enfance. Une programmation d'activités dédiée à la relation parent-enfant et à la valorisation des compétences parentales est mise en place sur le territoire et avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance ; elle se traduit par des temps dédiés aux échanges entre parents ou avec des professionnels du territoire. Elle permet d'accompagner les parents sur les repères éducatifs nécessaires à l'épanouissement de leurs enfants et à la vie en collectif.
- ✓ Le développement des actions de bien-être pour faire découvrir aux habitants différentes activités qui favorisent le lâcher prise, la relaxation, du temps pour se ressourcer : soins naturels pour soi ; yoga du rire, Qi Gong ; socio-esthétisme …

Le Projet Santé 2024 représente 38 actions différentes et une valorisation du budget de fonctionnement à hauteur de 146 000 €.

2- EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- L'ETAT DES LIEUX

En 2023, le taux de personnes en activité était de 73,2 %, représentant 10,3% de personnes en demande d'emploi. En décembre 2023, elles sont 970 personnes répertoriées comme « demandeurs d'emploi » par Pôle Emploi.
Par ailleurs, le taux de chômage du département est en baisse continue depuis 4 ans. Il était de 6,3% au 3ème trimestre 2023 pour le Calvados contre 6,9% pour la France Métropolitaine sur la même période.

- PERMANENCES EMPLOI

La Ville accueille, depuis plusieurs années, des acteurs de l'emploi du territoire pour des permanences de proximité à destination des habitants les plus éloignés de la reprise d'emploi. Ainsi, des conseillers insertion professionnelle de la Mission Locale et un accompagnateur du P.L.I.E. (professionnel de l'INFREP) sont présents sur Ifs bourg le lundi toute la journée à la mairie et Ifs plaine le jeudi matin au centre socioculturel municipal et à l'accueil jeune adultes.
La présence des acteurs de l'emploi sur une même demi-journée facilite la prise en charge des Ifois et la transmission des informations entre interlocuteurs au bénéfice des parcours des publics.
Cela a également permis de constituer un réseau emploi composé de ces acteurs ainsi que du service municipal d'accueil des jeunes de 16 à 25 ans, du centre socioculturel Atelier 860 et du référent animation locale et insertion de la Circonscription d'Action Sociale de Caen Sud et du C.C.A.S.

En outre, le réseau emploi a pour objectif de faire un état des lieux régulier des caractéristiques de fréquentation de ces permanences, de la nature des problématiques des publics et de partager l'actualité des dispositifs et des actions mises en place en matière d'emploi dans l'agglomération caennaise. En 2024, les acteurs de l'emploi ont animé leurs permanences et accueilli de la façon suivante :

- ✓ Le P.L.I.E. : 90 rendez-vous pour 30 personnes accompagnées (14 femmes et 16 hommes), avec une moyenne d'âge de 37,5 ans (26 à 57 ans).

- ✓ La Mission Locale : 158 jeunes Ifois différents ont été accompagnés dont 57 sur un 1er accueil au cours de l'année 2024. Au vu des effectifs de fréquentation, une nouvelle permanence s'était ouverte en 2023, pour une période d'expérimentation, au local d'accueil des jeunes de 16 à 25 ans pour ainsi permettre le développement de l'action sur un territoire plus large. Cette permanence a été maintenue et confortée en 2024.

- SERVICE CIVIQUE

Au vu de la plus-value d'un tel dispositif pour les jeunes volontaires concernés ainsi que pour les habitants, la Ville a poursuivi l'accueil de volontaires en 2024. 4 jeunes volontaires sont donc intervenus sur les 3 missions suivantes :

- ✓ « Participer à la médiation culturelle autour d'un Festival des musiques du mondes ». La mission proposée permet d'avoir un impact direct sur le Festival des Musiques du Monde, Latitude(s), en proposant à un volontaire d'animer différentes actions de médiations culturelles en amont du festival sur différents sites de la ville (centre socio culturel, écoles, centre de loisirs, résidence autonomie, etc…) à destination des publics cibles (scolaires, séniors, adolescents, famille, …) pour sensibiliser les Ifois au Festival des musiques du monde et favoriser l'ouverture culturelle. Ces actions de médiation pouvaient prendre la forme d'ateliers, de visites, de rencontres avec des artistes… (20/11/2024 au 19/07/2025).

- ✓ « Encourager les enfants et les jeunes dans la pratique et la découverte du sport via les Jeux Olympiques et Paralympiques PARIS 2024 ». Le volontaire pourra proposer des activités qui ont impulsé des actions et des

interventions autour des valeurs et pratiques de l'Olympisme, qui ont mobilisé les publics au sein des établissements scolaires, des ACM en favorisant la mixité et le lien social. (05/02/2024 au 04/10/2024).

- ✓ « Lutter contre la fracture numérique ». Le volontaire a pu mettre en place et participer à des projets collectifs, animer des temps d'échanges de pratiques et de savoir-faire autour du numérique, entretenir la dynamique des habitants et participer à la vie du centre socioculturel Atelier 860. (19/02 au 01/09/2024 pour un volontaire et du 18/11/2024 au 17/07/2025 pour un autre volontaire).

3- ENFANCE ET JEUNESSE

- PETITE ENFANCE

La Ville d'Ifs dispose d'un pôle petite enfance constitué d'une structure multi-accueil (crèche et halte-garderie) qui accueille une soixantaine d'enfants chaque jour sur deux sites ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE) qui organise tout au long de l'année des ateliers et des évènements à destination des assistants maternels et des parents. L'information des divers modes de garde auprès des parents s'effectue via un guichet unique qui a pour vocation d'apporter des informations aux jeunes parents et de recenser les demandes de garde des enfants de moins 3 ans.

En 2024, la structure multi accueil a accueilli 102 enfants en accueil régulier ou occasionnel sur 231 jours. Des travaux seront réalisés durant l'été 2025 qui permettront une végétalisation des espaces extérieurs, la création de vestiaires à destination des agents, une réduction du bruit dans la section des moyens / grands et des aménagements permettant de répondre aux exigences en matière de surveillance constante.

En 2024, on comptabilise 117 naissances au sein de la Ville d'Ifs (117 naissances en 2023). La Responsable du RPE a enregistré 86 demandes pour un accueil collectif (93 en 2023) et 65 demandes pour un accueil chez un assistant maternel (62 en 2023).

Le nombre d'assistants maternels agréés se maintient sur la commune : 71 (72 en 2023), la part des assistants maternels de plus de 55 ans augmente : 47% (44% en 2023). 17 assistants maternels ont plus de 60 ans. Cela laisse présager des départs à la retraite dans les 2 à 3 ans à venir. 61 assistants maternels ont travaillé en 2024 (au moins un mois dans l'année), c'est identique à l'année passée.

La mobilisation pour ce métier est difficile, en raison du chômage partiel ou total, de l'activité parfois aléatoire et imprévisible et du manque de reconnaissance. Le logement doit être adapté et assez grand pour accueillir des enfants. La formation initiale des assistants maternels évolue également. Il y a 80 heures de formation dans un premier temps, avec obligation de résultat à l'évaluation finale, puis 40 heures dans les 3 ans qui suivent. Du fait de ce changement, les candidats à l'agrément sont moins nombreux.

- PERI ET EXTRASCOLAIRE

Durant l'année 2024, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ont poursuivi leurs activités. Chaque accueil a pu développer et/ou organiser de nouveaux projets et animations (Festival des Galopins, Carnaval, Forum découverte des Métiers # Métiers en tournées, Fête de l'Europe, Actions liées à l'environnement…) sur le temps des mercredis, petites et grandes vacances scolaires et les vendredis et samedis pour les 11-17 ans.

Les ACM 3-17 ans ont été ouverts toute l'année, excepté aux vacances du mois de décembre. Ils ont accueilli 784 enfants différents en accueil régulier ou occasionnel répartis de la façon suivante :

- ✓ ACM 3-6 ans : 280 enfants différents ;
- ✓ ACM 6-12 ans : 368 enfants différents ;
- ✓ ACM 11-17 ans : 136 jeunes différents.

La Ville dispose également d'ACM périscolaires au sein des 4 écoles d'Ifs pour l'organisation d'activités éducatives et culturelles sur les temps de garderie (matin et soir) et sur le temps méridien. Ils ont accueilli :

- ✓ Temps méridien : 1 126 enfants différents ;
- ✓ Garderies : 750 enfants différents.

En 2024, les effectifs des ACM 3-17 ans ont affiché une forte progression en juillet (+47 % pour les 3-6 ans, +28 % pour les 6-12 ans et +102 % pour les 11-17 ans), avant de connaître une légère baisse en août en raison de la réduction du nombre de jours d'accueil par rapport à 2023.

Les différents mini-camps et séjours proposés sur la période estivale reçoivent un vif succès auprès des familles et des enfants. Ils ont permis à 141 enfants et jeunes de partir durant l'été : 28 enfants de 3-6 ans, 66 enfants de 6-12 ans et 47 jeunes de 11-17 ans.

Les mini-camps sont appréciés par les familles car ils offrent des bénéfices multiples pour le développement de l'enfant tout en répondant à des besoins pratiques pour les familles qui travaillent et qui souhaitent offrir une expérience enrichissante à leur enfant.

Pour l'avenir, une réflexion est en cours pour mutualiser les lieux d'accueil des mini-camps et des séjours afin d'optimiser la gestion et renforcer les liens entre les différentes tranches d'âge. L'objectif est également de continuer à améliorer la communication pour attirer davantage de participants aux séjours proposés.

Handicap :

Depuis 2016, la Ville est signataire de la Charte Accueil Réussi. La Ville accueille donc des enfants en situation de handicap au sein des différents ACM. Cette démarche axée dans un premier temps à destination de l'ACM 6-12 ans via le partenariat avec le D.A.Re (anciennement l'IME André Bodereau), s'est élargie aux ACM 3-6 ans et 11-17 ans.

En 2024, 18 enfants en situation de handicap ont été accueillis au sein des ACM 3-12 ans.
Les familles et les structures éducatives spécialisées ont identifié les ACM d'Ifs comme structure permettant l'accueil d'enfants en situation de handicap. À ce titre, les partenariats de l'année passée ont permis d'accueillir de nouveau les enfants accompagnés par le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA) et par un Institut médico-éducatif (IME) de Caen durant certaines vacances scolaires.
Le travail commun avec les parents et les instituts spécialisés est un gage de réussite pour l'accueil des enfants. Il apparaît, malgré tout, des difficultés pour certaines pathologies à accompagner les animateurs, quant à la compréhension du handicap et à l'importance d'accueillir tous les enfants. Il en est de même pour les parents lorsque l'accueil n'est pas possible au regard des moyens matériels, d'organisation ou de formation d'animateurs.

La structure ACM 11/17 ans est fréquentée par des jeunes en situation de handicap. Elle accueille une moyenne de 5 jeunes en situation de handicap toute l'année.
L'inclusion intervient pleinement sur la mixité des publics. L'accueil de ces jeunes s'effectue principalement sur les temps du mercredi. Il est organisé en partenariat avec le DARe (Dispositif d'Accompagnement et de Ressources André Bodereau) de Fleury sur Orne. Les jeunes sont suivis par des éducateurs spécialisés.

L'équipe d'animation organise des réunions de suivi tous les 3 mois avec les éducateurs des jeunes. Ces temps de rencontre ont pour objet de réévaluer l'accueil du jeune et les objectifs à atteindre par ce dernier.
En cas de changement de comportement d'un jeune, une réunion peut être demandée pour remettre le cadre.
Les retours des équipes du DARe sont positifs sur le plan de l'évolution individuelle de plusieurs jeunes qui ont côtoyé la structure jeunesse. Les retours des parents et des équipes spécialisées ont confirmé la progression des jeunes sur différents points comme :

- ✓ L'autonomie ;
- ✓ La mobilité ;
- ✓ La confiance en soi....

En 2024, 39 enfants en situation de handicap (32 enfants en 2023), bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), ont été accueillis au sein des ACM périscolaires, pour un total de 6 142 heures de présence. Le site de l'école Marie Curie concentre une part importante de ces accueils (18 enfants), en lien avec la présence d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

En 2024, le multi accueil F. Dolto n'a pas eu de demande d'accueil d'enfants en situation de handicap, ni en cours de diagnostic. Il travaille en étroite collaboration avec le Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI), le Docteur LALANGE, lorsque des questionnements se posent sur des enfants.

Jeunes adultes :

En 2024, la Ville a poursuivi l'accompagnement des jeunes de 16-25 ans. L'AJA a ainsi mené de nombreuses actions visant à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, avec un accueil régulier et divers dispositifs d'accompagnement. Le service a reçu 66 rendez-vous physiques au local situé rue des Muguets, impliquant 46 familles et des sollicitations par mail concernant majoritairement des demandes de renseignements sur le permis de conduire, le Revenu Minimum Etudiant, Atout Normandie (répartition des jeunes venant à l'AJA : 44% de garçons et 56% de filles).

Certains dispositifs ont continué d'être développés tels que :

- L'aide au financement BAFA des jeunes Ifois (6 demandes d'aides au financement ont été déposées),
- Le dispositif « Un petit boulot pour ton argent de poche » qui a permis à 33 jeunes de bénéficier d'une expérience professionnelle auprès de 10 services municipaux de la Ville.
- L'opération « Sacs Ados » pour laquelle l'AJA a accompagné 4 jeunes filles qui ont pu partir en vacances en autonomie.

L'AJA est également membre du réseau « Promeneurs du Net », assurant une présence éducative sur les réseaux sociaux via des permanences régulières. Bien que les interactions directes restent limitées, ce dispositif permet de diffuser des messages de prévention et d'information et a notamment servi pour coordonner un projet collectif autour du dispositif « Sacs Ados ».

L'AJA a également participé à l'édition 2024 du Forum Découverte des métiers « Ifs#Métiers en tournée » qui a pour but d'aider les collégiens (4ème et 3ème) dans le choix de leur orientation professionnelle. Cette édition a été organisée en partenariat avec l'Agence Régionale de l'Orientation et en partenariat avec l'IUT Campus 3 pour une soirée accueil des parents.

L'année a également été marquée par 10 interventions dans les lycées Rabelais et Fresnel, sensibilisant environ 200 élèves sur des thématiques variées comme les réseaux sociaux, le harcèlement et les relations affectives.

En partenariat avec le Projet Jeunes de l'ACM 11 à 17 ans, l'AJA participe au projet « Hors Les Murs » dont l'objectif est de mettre en place des animations à destination d'un public ne fréquentant pas leurs structures respectives. Le public touché est très large allant des jeunes enfants (activités de plein air) aux séniors (porteurs de paroles). 6 animations avaient été prévues mais 2 ont dues être annulées à cause de la météo ou de l'absence d'un animateur. Les animations proposées portaient sur différents thèmes : activités sportives et de plein air, porteurs de paroles, blind tests, distribution de boissons chaudes… Celles-ci ont eu lieu, sauf pour une, en extérieur : forêt de Ifs, complexe sportif Pierre Mendes France, association des Restos du Cœur, quartier Jean Vilar (proche arrêt tram…). En moyenne, 20 personnes ont participé à chaque animation proposée, avec un pic de 40 personnes sur un atelier « porteur de paroles ».

Partenariats collèges :

La démarche reste similaire aux années précédentes et continue de porter ses fruits.
Elle s'articule en trois temps :

- Sensibilisation et prise de contact avec les jeunes ;
- Mise en place d'activités co-construites avec eux ;
- Élaboration de projets avec les jeunes et l'équipe éducative.

Les animateurs interviennent principalement durant la pause méridienne, en collaboration avec les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE).
Une répartition hebdomadaire des temps d'intervention des animateurs assure une présence régulière au sein des établissements, renforçant ainsi leur visibilité auprès des jeunes et des équipes pédagogiques.

Le partenariat étroit avec les équipes éducatives est un facteur clé de réussite relatif aux interventions de l'équipe d'animation.

Depuis 2020, une collaboration régulière a été mise en place avec le collège Léopold Sédar Senghor autour d'une veille éducative trimestrielle. Celle-ci permet d'accompagner les jeunes en difficulté, en prenant en compte leurs différents temps de vie (scolaires, périscolaires et extrascolaires).

Les interventions, centrées autour d'activités ludiques et de jeux de société, permettent de maintenir un lien avec les élèves, en facilitant les échanges et la création de relations de confiance.
Les jeunes rencontrés sur ces temps sont issus de tous les niveaux, de la 6ème à la 3ème, avec une répartition équilibrée entre filles et garçons, et une bonne représentation de la diversité sociale.

Ces temps restent essentiels pour faire connaître la structure jeunesse et instaurer une continuité entre le cadre scolaire et les temps périscolaires et extrascolaires.

Au collège Léopold Sédar Senghor, une dynamique particulièrement positive a été observée par l'animateur référent du CME-CMJ. Lors des temps d'intervention, l'animateur peut accueillir jusqu'à 60 jeunes simultanément sur une activité. Ce fort engouement témoigne de l'intérêt réel des élèves pour les animations proposées, mais aussi de l'identification claire de l'animateur comme une figure de confiance et de référence au sein de l'établissement. Cette fréquentation élevée constitue un indicateur très encourageant, tant en termes de visibilité de la structure jeunesse que d'impact sur le climat scolaire.

Conseil Municipal Enfants et Jeunes :

L'autonomie et l'engagement des enfants et des jeunes ont fait partie des priorités de la Ville sur l'année 2024. Le Service Enfance Jeunesse continue de développer la mixité sociale au sein du CME-CMJ. Lors des élections, l'organisation du CME-CMJ se veut mixte dans la représentation territoriale (un pourcentage par école et par collège). Sur les 23 élus du CME-CMJ, 11 jeunes sont des filles et 12 jeunes sont des garçons. La parité est aussi présente dans cette instance.

L'animateur référent intervient dans les établissements scolaires afin d'accompagner les jeunes qui le souhaitent, à structurer, argumenter, valoriser leurs idées et prendre confiance en eux.

En 2024, les jeunes ont réfléchi, participé et développé différents projets et actions tels que : la préparation d'une vidéo pour la célébration du 80ème anniversaire du Débarquement dans le cadre du devoir de mémoire, l'organisation d'un concours de dessins pour l'affiche du Carnaval de la Ville, la collecte de jouets en faveur des enfants des Restos du Cœur et la participation aux cérémonies commémoratives de la Ville.
Ces projets témoignent de leur dynamisme, de leur engagement et de leur volonté de renforcer le lien entre les habitants et la Ville d'Ifs, tout en favorisant des actions solidaires, éducatives et citoyennes.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2334-15 à L.2334-18-4 ;
VU la loi n°91-429 du 13 mai 1991 instituant une dotation de solidarité urbaine et un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et modifiant le code des communes, et en particulier son article 8 ;

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, et notamment son article 80 ;
VU la Loi de Finances pour 2024 ;
VU le budget 2024 de la Ville d'Ifs ;
VU l'avis de notification de la Dotation de Solidarité Urbaine 2024 ;
VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 25 juin 2025 ;

CONSIDERANT que, conformément à l'article L.2334-15 du code général des collectivités territoriales, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées ;

CONSIDERANT que la Ville d'Ifs a bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale en 2024 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

PREND ACTE du rapport sur l'utilisation des crédits de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) au titre de l'exercice 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 30 juin 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 3 juillet 2025

Affichée le : 3 juillet 2025

Acte à classer

2025-060

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-07-03T11-55-03.00 (MI262325544)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20250703-2025-060-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Dotation de Solidarité Urbaine (dsu) - Rapport sur les actions menées en matière de développement social urbain en 2024

Date de décision : 03/07/2025

- CERTIFIÉ -
Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-060.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **03/07/25** à **11:55**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **03/07/25** à **11:55**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **03/07/25** à **12:02**	